



## DOCUMENTS A FOURNIR POUR DEMANDE DE DÉTENTION.

1. Copie intégrale de votre acte de naissance comportant les mentions marginales
2. Photocopie recto-verso de votre carte d'identité nationale, ou celle du passeport
3. Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture téléphonie mobile non valable)
4. **Attestation d'inscription à une association sportive agréée**
5. Photocopie recto-verso de votre licence de l'année en cours, signée par vous et validée par un médecin
6. **Attestation et déclaration sur l'honneur que vous détenez un coffre ou une armoire forte**
7. **L'avis préalable (feuille verte de moins de trois mois)**
8. Imprimé **CERFA 12644\*2** dûment rempli, avec son (ou ses) annexe(s), dont vous conserverez une photocopie
9. Le cas échéant, **original de chaque autorisation dont vous demandez le renouvellement**
10. **Photocopie des autres autorisations de détention** en cas de demande pour une nouvelle arme

Ceci est la liste des documents auxquels il faut **obligatoirement joindre une enveloppe libellée à vos noms et adresse et affranchie AR.**

Votre dossier complet doit être transmis à la préfecture de votre domicile **au plus tard trois mois avant l'échéance de votre autorisation** (dans le cas d'une demande de renouvellement).

Il est vivement conseillé de **l'envoyer en recommandé avec AR.**

**L'acquisition de l'arme doit être effectuée dans un délai de six mois suivant la notification de l'autorisation.**